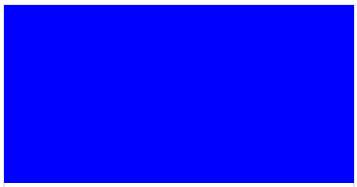
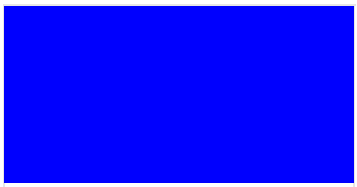
ZONE BLEUE

Le stationnement à La Ferté-sous-Jouarre évolue pour faciliter l'accès aux commerces et services publics du centre-ville et permettre aux riverains de se garer plus facilement. Se garer dans la partie historique de la ville est difficile et complexe. Cet état de fait est inhérent à la configuration de ses rues, à une densité humaine plus importante et à un nombre croissant de véhicules. Suite à de nouvelles réunions avec les commerçants et les riverains, des modifications ont été apportées au dispositif et la **gratuité maintenue**.



QU'EST-CE QU'UN STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE ?



QUAND S'APPLIQUE LA ZONE BLEUE ?

OÙ ET COMBIEN DE TEMPS ?

N'OUBLIEZ PAS VOTRE DISQUE !

LES CARTES DE STATIONNEMENT

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Arrêté permanent règlementant le stationnement en zone bleue

Cartographie des stationnements en Zone Bleue

PLUS D’INFO

Police municipale
Tél : 01 60 22 33 66

Envoyer un message mailto:service-courrier@lfsj.fr

Espace public des Pelletiers
9, rue Goury – 77260 La Ferté-sous-Jouarre

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

Copyright 2026 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE